

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 09/09/2025 - 24640 - 2021 B 01086 - 893 358 002 - A C RENOVATION

- 9 SEP. 2025

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes			
Déclaration néante			
Si PME innovantes			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)			
A ADRESSES DE L'ENTREPRISE		15 RUE FERNAND PELLOUTIER	
adresse du siège social		93700 DRANCY FRANCE	
Préciser éventuellement l'ancienne adresse en cas de changement.			
Adresse de messagerie			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère			
B ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
Activités exercées			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?		Si oui, nom du logiciel utilisé :	
ECF		Désignation du prestataire	
		 IPB* CONSEILS 104 Boulevard Davout 75020 PARIS RCS PARIS 848 381 539 TEL. 06 56 77 01 93	
Nom et adresse du comptable		Salarié/Indépendant :	
Nom et adresse du conseil		Salarié/Indépendant :	
Nom adresse et téléphone du CGA ou du viseur conventionné		n° d'agrément	
Visa CGA		Viseur conventionné :	

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION			
1 Résultat fiscal			
Bénéfice imposable au taux normal			
Bénéfice imposable à 15 %			
Déficit			
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values			
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%			
Plus-values à long terme au taux de 19%			
Autres Plus-values imposables au taux de 19%			
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%			
Plus-values exonérées art. 238 quindecies			
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies
Société d'investissements immobiliers cotée		Autres dispositifs	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer			
Dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI			
D IMPUTATIONS			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)			
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %			

2023 A - BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire néant

ACTIF		Exercice clos en N		
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010	012	
	Autres	014	016	
Immobilisations corporelles		028	030	8 116
Immobilisations financières (1)		040	042	
Total I (5)		044	048	8 116
Actif circulant				
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050	052	
	Marchandises	060	062	
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068	070	
	Autres (3)	072	074	13 087
Valeurs mobilières de placement		080	082	
Disponibilités		084	086	10 887
Charges constatées d'avance		092	094	
Total II		096	098	23 974
Total général (I + II)		110	112	32 090
PASSIF				Exercice N NET
Capitaux propres				
Capital social ou individuel				1 000
Écarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves réglementées				100
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)				
Report à nouveau				15 627
Résultat de l'exercice				6 318
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total I				23 045
Provisions pour risques et charges				
Total II				
Dettes (4)				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés				51
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)				4 137
Comptes courants d'associés				4 855
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total III				9 043
Total général (I + II + III)				32 088
Renvois				

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197			Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	4 700
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

Formulaire néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N

Produits d'exploitation

Ventes de marchandises		209		210	
Production vendue	biens	215		214	
	services	217		218	158 341
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
Production immobilisée				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	3
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	158 344

Charges d'exploitation

Achats de marchandises (y compris droits de douane)					234		
Variation de stock (marchandises)					236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					238	311	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)					240		
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier	immobilier	242	111 259	
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle	243	594)	244	1 165
Rémunérations du personnel					250	25 128	
Charges sociales					252	9 405	
Dotations aux amortissements					254	3 015	
dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI					255		
Dotations aux provisions					256		
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259	)	262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			108
Total des charges d'exploitation (II)					264	150 391	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	7 953	

Produits et charges divers

Produits financiers					(III)	280		
Produits exceptionnels					(IV)	290		
Charges financières					(V)	294		
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		)	(VI)	300	443
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
Impôts sur les bénéfices					(VII)	306	1 193	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	6 317	

B - RÉSULTAT FISCAL						1	2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312	6 317	314
Réintégrations								
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318		
Provisions non déductibles						322		
Impôts et taxes non déductibles						324	1 193	
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de l'ève d'options			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
Dédutions								
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)				986			342	
Zone franche urbaine (art. 44 octies A)				987				
Zone restruct. défense (art. 44 terdecies)				127				
Zone revitalisation rurale (art. 44 quindécies)				138				
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies O A)				989				
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)				991				
Exonération Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)				181				
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)				992				
Investissements et souscriptions outre-mer				344				
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)				345				
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)				993				
Divers, dont	Créance due au report en arrière du déficit			346			350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641				
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	7 510	354	
Déficits								
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356		
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)					dont imputés sur le résultat :		360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	7 510	372	

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Formulaire néant

I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Fonds commercial	400		402		404		406			
Autres	410		412		414		416			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	420		422		424		426			
Constructions	430		432		434		436			
Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
Installations générales, agencements et aménagements divers	450		452		454		456			
Matériel de transport	460	8 038	462	4 700	464		466	12 738		
Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières	480		482		484		486			
TOTAL	490	8 038	492	4 700	494		496	12 738		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial	495		497		498		499			
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500		502		504		506			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	510		512		514		516			
Constructions	520		522		524		526			
Installations techniques matériel et outillage Industriels	530		532		534		536			
Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
Matériel de transport	550	1 608	552	3 015	554		556	4 623		
Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL	570	1 608	572	3 015	574		576	4 623		

2033E - DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Formulaire néant

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	158 341
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	158 341

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	3
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	3

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	311
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	111 259
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	108
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	111 678

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	46 666
-----------------------------	------------------------------------	-----	--------

V Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117	46 666
--	-----	--------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	158 341
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL						2033F
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)						
Formulaire néant						
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902		
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	100	
Total des lignes 901 + 903	905	1	Total des lignes 902 + 904	906	100	
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :						
Forme juridique		Dénomination				
Numéro SIREN		Nombre de parts		% de détention		
Adressé (N°, type et libellé voie)						
Code Postal		Commune		Pays		
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :						
Titre :	Nom de famille	M	Prénom(s)	Chahed Anouar		
Nom d'usage		Nb de parts ou actions	100	% de détention	100,00	
Naissance						
Date	21/09/1983	N° Département	99	Commune	M'SAKEN	
Pays		TUNISIE				
Adresse (N°, type et libellé voie)		15 RUE FERNAND PELLOUTIER				
Code Postal	93700	Commune	DRANCY	Pays	France	

AC RENOVATION

SASU

Au Capital Social de 1 000 €

Divisé en 100 parts de 10 € la part

15, rue Fernand PELLOUTIER 93700 DRANCY

RCS BOBIGNY : 893 358 002

ASSEMBLEE GENERALE DE CLOTURE DES COMPTES ANNUELS

Procès-verbal en date du 20 Juillet 2025

L'an deux Mille Vingt-cinq et le vingt Juillet, à 10 heures.

Les associés de la Société se sont réunis, au siège social de ladite société, susvisée sur la convocation qui leur a été faite par la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Mr CHAHED Anouar, Président

Sont présents :

- Mr CHAHED Anouar
Président, soussigné de première part,
Pour 100 actions, numérotées de 01 à 100 Ci 100 Parts

Total des parts composant le Capital social 100 Parts

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée
En entrant en séance.

Le Président constate que les associés sont présents et qu'ils possèdent ensemble la totalité des Actions sociales, et peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise des trois quarts de capital social, au moins.

Le président peut prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du Président :

- Le rapport de gestion (rapport des comptes annuels)
- La proposition d'affectation du résultat.
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée
- La feuille de présence.

Le président déclare que les documents requis ont été tenu à la disposition avec tous les renseignements exigés par la loi au siège social pendant les quinze jours avant la date de la présente.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

AC RENOVATION

- Le rapport de gestion (rapport des comptes annuels)
- La proposition d'affectation du résultat
- Pouvoir en vue des formalités légales
- Questions diverses

Les associés appelés à voter, donnant acte à l'unanimité à la gérance, du respect intégral de leurs droits quant au mode de convocation de l'assemblée et à la communication des pièces.

Puis lecture est donnée du rapport de gestion.

Après discussion et personne ne demandant plus la parole, le Président ouvre le scrutin sur la résolution figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée générale des actionnaires, après avoir entendu lecture du Rapport de gestion sur l'ensemble des opérations et sur les comptes définitifs de l'activité arrêtés au 31 décembre 2024, et présentant un résultat comptable bénéficiaire de 6 317 €uros, approuve lesdits résultats :

- Les comptes annuels
- Le rapport de gestion

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne quitus au gérant de l'exécution de son mandat et le charge de nouveau cette même Assemblée donne tous pouvoirs au président pour effectuer toutes formalités afférentes à la publication et le dépôt de 1 exemplaire au Greffe du tribunal de commerce et des sociétés de BOBIGNY , pour accomplir toutes déclarations et publicité prescrites par la loi.

L'Assemblée générale ordinaire approuve les propositions de la gérance et après avoir constaté que les comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2024, les approuve tels qu'ils ont été présenté avec un résultat fiscal bénéficiaire de 7 510 €uros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale approuve les propositions de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice 2024 acquis un bénéfice reportable comptable de 6 317 €uros, décide de les affecter au compte report à nouveau 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clos.

PRESIDENT
Mr CHAHED ANGUAR



AC RENOVATION

RAPPORT DE GESTION DES COMPTES ANNUELS

L'an deux mille Vingt-cinq et le Vingt Juillet à 10 heures

En exécution et conformément aux dispositions légales et réglementaires, ce rapport de clôture des comptes annuels a été établi afin qu'il soit présenté lors de cette Assemblée Générale Ordinaire, pour que chacun des Associés puissent s'informer des opérations effectuées jusqu'au 31 Décembre 2024, à l'effet que ce rapport soit soumis à votre approbation.

Tous les documents prescrits par la loi vous ont été envoyés avec le rapport pour votre information à savoir :

- le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêté au 31 décembre 2024.
- Le texte de résolutions proposées.

Aucune observation n'est apportée lors de l'établissement des déclarations annuelles et des comptes définitifs afférent à l'activité de ladite société.

Pour les besoins de Gestion des comptes annuels, le bilan a enregistré :

- Des charges d'exploitation pour la liquidation, le compte de :

L'actif brut s'élevant à	36 712 €
Dont un total d'amortissement et provision de	4 622 €
L'actif net s'élevant à.....	32 090 €

Le passif s'élevant comme suit :

Dont un résultat de l'exercice en cours de	6 318 €
& report à nouveau de	15 627 €
Dont un apport propre en capital de	1 000 €
Réserve légale	100 €
Et de dettes et Emprunts s'élevant à	9 043 €
Le Passif net	32 088 €

- Un compte de résultat (Production) s'élevant à	158 341 €
- Autres produits	3 €
Dont un total des produits d'exploitation de	158 344 €
Total des charges d'exploitation de	150 391 €
Résultat d'exploitations de	7 953 €
Charges financières + divers de	443 €
Produit non admis de	0 €
Impôt sur bénéfice	1 193 €
Provision réserve légale	0 €
Un état de l'exercice portant un résultat comptable bénéficiaire	6 317 €

Dans le but que l'ensemble de nos diverses propositions disposées à l'approbation de L'Assemblée Générale Ordinaire que nous avons opté à détailler les comptes et annexer à ce rapport 1 copie du bilan afin de faciliter la prise de résolutions et permettre l'ordonnance d'un Quitus au Président pour sa gestion.

Le Président
Mr CHAHED Anouar



AC RENOVATION

FEUILLE DE PRESENCE

Président

Mr. CHAHED Anouar

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CHAHED', written below the printed name.